



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 1^{er}, 2 et 3 avril 2008

Poursuite du débat sur le discours du budget
conformément à l'article 275 du Règlement

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 8 AVRIL 2008

document de la session no 883

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Première séance, le mardi 1^{er} avril 2008

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement.
(Ordre de l'Assemblée, le 1^{er} avril 2008)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
- Mme Lapointe (Groulx), vice-présidente de la Commission

- M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Dubourg (Viau)
- Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Finances
- M. Legault (Rousseau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances et de développement économique
- M. Lelièvre (Gaspé)
- Mme Ménard (Laporte)
- Mme Méthé (Saint-Jean)
- M. Morin (Beauce-Sud)
- M. Pelletier (Rimouski)
- M. Taillon (Chauveau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances

La Commission se réunit à 17 h 07 sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

M. le président rappelle les règles du débat conformément à la décision rendue le 30 mai 2007 relativement à ce même mandat.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) et M. Taillon (Chauveau) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de poursuivre la séance au-delà de l'heure prévue afin de ne pas interrompre les remarques préliminaires du porte-parole du deuxième groupe d'opposition.

M. Legault (Rousseau) fait ses remarques préliminaires.

À 17 h 57, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 2 avril 2008, à 9 h 30.

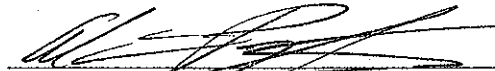
La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot

CT/ic



Alain Paquet

Québec, le 1^{er} avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Deuxième séance, le mercredi 2 avril 2008

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement.
(Ordre de l'Assemblée, le 1^{er} avril 2008)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
- Mme Lapointe (Groulx), vice-présidente de la Commission

- M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Dubourg (Viau)
- Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Finances
- M. Legault (Rousseau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances et de développement économique
- M. Lelièvre (Gaspé)
- Mme Ménard (Laporte)
- Mme Méthé (Saint-Jean)
- M. Morin (Beauce-Sud)
- Mme Morissette (Charlesbourg) en remplacement de M. Taillon (Chauveau)
- M. Pelletier (Rimouski)

Autre participant :

- M. Taillon (Chauveau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances

La Commission se réunit à 10 h 10 sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président rappelle les règles du débat et informe les groupes parlementaires des enveloppes de temps respectives dont ils disposent pour la durée du débat.

DÉBAT

Un débat s'engage.

Lors de l'intervention d'un député du deuxième groupe d'opposition, au cours de laquelle il utilise l'expression « petite politique », M. le président demande au député de retirer ses propos, les jugeant non parlementaires.

Un débat s'engage.

Compte tenu du fait qu'il ne reste que quelques minutes à cette première partie de séance, M. le président précise qu'il reviendra sur cette situation à la reprise des travaux, après les affaires courantes.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 22, la Commission reprend ses travaux.

M. le président rappelle le mandat de la Commission et précise le temps restant pour chaque groupe parlementaire pour la suite du débat.

Le député du deuxième groupe d'opposition retire l'expression « petite politique » utilisée précédemment.

DÉBAT (suite)

Un débat s'engage.

Mme Lapointe (Groulx) remplace M. le président.

Le débat se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) reprend ses fonctions à la présidence.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Taillon (Chauveau) de participer aux travaux de la Commission malgré le fait qu'il ait été remplacé pour la durée de la séance.

Le débat se poursuit.

Mme Lapointe (Groulx) remplace M. le président.

Le débat se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) reprend ses fonctions à la présidence.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Taillon (Chauveau) de faire un court commentaire malgré le fait que son temps de parole de 10 minutes soit épuisé.

Le débat se poursuit.

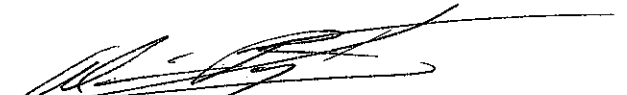
À 18 heures, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 3 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ic

Québec, le 4 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Troisième séance, le jeudi 3 avril 2008

Mandat : Poursuite du débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du Règlement.
(Ordre de l'Assemblée, le 1^{er} avril 2008)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
- Mme Lapointe (Groulx), vice-présidente de la Commission

- M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Bonnardel (Shefford) en remplacement de Mme Méthé (Saint-Jean)
- M. Dubourg (Viau)
- Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Finances
- M. Legault (Rousseau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances et de développement économique
- M. Lelièvre (Gaspé)
- Mme Ménard (Laporte)
- M. Morin (Beauce-Sud)
- M. Pelletier (Rimouski)
- M. Taillon (Chauveau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances

La Commission se réunit à 9 h 36 sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et indique le temps restant pour chaque groupe parlementaire pour la suite du débat.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

DÉBAT (suite)

Un débat s'engage.

M. Pelletier (Rimouski) soulève une question de règlement relativement au fait que la ministre ne répond pas à sa question.

Décision : M. le président rappelle au député qu'il n'appartient pas à la présidence de juger de la qualité des réponses.

Le débat se poursuit.

À 11 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 17, la Commission reprend ses travaux.

M. le président rappelle le mandat de la Commission et indique le temps restant pour chaque groupe parlementaire pour la suite du débat.

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Taillon (Chauveau) de poursuivre brièvement son intervention malgré le fait que l'enveloppe de temps globale de son groupe parlementaire soit épuisée. Il est également convenu que le temps excédentaire soit pris à même l'enveloppe du groupe formant le gouvernement.

Le débat se poursuit.

M. Legault (Rousseau) soulève une question de règlement relativement au fait que la ministre ne répond pas à sa question.

Décision : M. le président rappelle au député que, conformément au libellé de l'article 81 du Règlement, aucun rappel au règlement ne peut être fondé sur l'opinion que la réponse à une question posée à un ministre ou une ministre est insatisfaisante.

Le débat se poursuit.

REMARQUES FINALES

M. le président fait des remarques finales.

À 17 h 36, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ic

Québec, le 4 avril 2008